



Bassin de l'Eyrieux

Environnement Développement

Les Ollières le 03 juin 2021

Objet : information Association BEED et opposition sur le projet éolien des serres.

Nous sommes une association Loi 1901 du centre Ardèche et plus précisément du Bassin de l'Eyrieux. Nous avons maintenant, suite à une centaine d'heures d'observation bénévoles de nos naturalistes, couvert la période de la migration pré-nuptiale et force est de constater que les enjeux ne sont pas faibles mais au contraire majeurs.

En effet le nombre d'espèces observées sur ce secteur est important et représentatif de la migration observée au célèbre col de l'Escrinet. La différence correspond à l'importance des effectifs réduits par rapport à l'Escrinet ce qui est normal vu que les effectifs migratoires se diffusent après le passage du col de l'Escrinet.

Concernant la flore, certaines plantes protégées ou remarquables sont présentes sur une grande partie du site (Seneçon à feuilles d'Adonis, centaurée pectinée) ce qui nous laisse à penser que le projet s'il vient à se réaliser détruira obligatoirement tout ou une partie de cette flore suivant les espèces et leurs stations. Concernant certaines espèces (œillets des granites, gagée de Bohême...) leur localisation est restreinte et sur des sites a priori d'implantation d'éoliennes sur les cartes fournies par les promoteurs. Ceci est inacceptable pour nous. D'autres découvertes restent peut-être à faire encore au vu de la période.

Il convient de penser aux accès qui eux aussi auront un impact négatif au moment de leur création et possiblement ultérieurement si elle devient une « autoroute » à 4X4 quads moto cross.... La piste présente est déjà utilisée mais sa configuration fait que les véhicules roulent lentement actuellement, limitant les impacts et collisions.

En ce qui concerne les chiroptères (chauve-souris), nous ne sommes pas en mesure de fournir des données si ce n'est qu'il y en a sur ce secteur ; la problématique est la même que pour les oiseaux avec un risque de destruction de certaines de ces espèces.

Toujours pour la faune nous avons contacté des lézards ocellé mais il faudra encore affiner sa répartition là encore ce qui nécessitera des heures d'observation. Il s'agit d'une espèce à très fort enjeu nous connaissons une seule autre population sur l'intégralité du bassin de l'Eyrieux ; la commune de St Cierge peut s'enorgueillir d'un tel patrimoine. Ceci explique l'importante présence de rapaces en chasse quotidiennement dont les circaètes Jean le Blanc à la belle saison, les éoliennes sont incompatibles avec le maintien de ces rapaces.

D'un point de vue géologique, en plus du classement Geopark, nous avons pu noter la présence d'un chaos granitique qui au niveau paysager est remarquable, les randonneurs ne s'y trompant pas pour faire une halte photo ; un tel affleurement géologique est unique sur toute la ligne de crête et sans équivalent du Rhône au Gerbier-de-Jonc !

Nous, ne sommes pas anti énergies renouvelables, étant d'ailleurs adhérents de la première heure aux Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux qui sont exemplaires depuis l'origine. Dans un registre complètement différent, pourtant privé, l'exemple de l'ombrière de parking solaire sur le site d'une grande enseigne de La Voulte-sur-Rhône qui permet à la fois de produire de l'énergie et de faire de l'ombre pour les véhicules nous semble cohérent. Dans ces deux exemples, des surfaces déjà artificialisées sont exploitées pour produire de l'énergie renouvelable.

Dans le cas du serre de Gruas le contexte est radicalement différent puisque des surfaces naturelles remarquables ou agricole à très haute valeur de biodiversité sont prévues pour produire de l'énergie renouvelable certes, mais au prix de la destruction d'une partie de la biodiversité, ce qui est un comble pour une énergie sensée protéger la biodiversité.

Concernant ce projet dans son intégralité, plusieurs aspects nous amènent à y être défavorables :

- Paysager : Ce n'est pas anodin si le site est classé geopark justement pour l'enjeu paysager qui est remarquable dans le centre Ardèche avec une vision panoramique intacte des Boutières et d'une partie des Alpes.
- Biodiversité : Flore et faune. De nombreuses espèces sont présentes sur le secteur dont certaines étant protégées ou faisant partie de la flore remarquable du PNRMA. Au vu de nos observations certaines d'entre elles sont sur des sites d'implantation probables.
- Nombre d'espèces animales se reproduisent ou s'alimentent sur ce site
- Site de migration ornithologique : Les oiseaux migrent et la diversité observée est très intéressante même si les effectifs sont inférieurs à ceux de l'Escrinet.
- Zone de quiétude : En effet sur ce site il n'y a pas de route, pas d'immeubles pas d'éclairage, qui sont des causes de mortalité importante ; la seule cause de mortalité importante seront ces éoliennes si elles sont implantées et elles deviendront, si on les multiplie n'importe, où une cause majeure d'effondrement de la biodiversité. (1 voitures ne sont pas dangereuses pour les oiseaux des millions si il en va de même pour les éoliennes mais moins d'éoliennes suffiront à faire plus de dégâts que les voitures)

Nous souhaitons par ailleurs de manière générale, qu'avant de produire plus les voies d'économies d'énergie soient développées et qu'en dernier recours, au moment de développer de nouvelles sources d'énergie, les divers enjeux soient pris en compte, dans leur totalité.

BEED- 40 grande rue- Le Tissage - 07 360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Tel : 09 53 82 20 52 Site internet : beed07.free.fr courriel : beed07@laposte.net